

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
<b>Band:</b>	11 (1985)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Le début de la jeunesse comme catégorie sociale... marginale! : Marché de l'emploi des jeunes : vieux modèles, nouvelles ambiguïtés
<b>Autor:</b>	Enial, Michel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-814942">https://doi.org/10.5169/seals-814942</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE DEBUT DE LA JEUNESSE COMME CATEGORIE SOCIALE ... MARGINALE!

Marché de l'emploi des jeunes:  
vieux modèles, nouvelles ambiguïtés

*Michel Enial*  
Pseudonyme d'un fonctionnaire de la  
Commission des Communautés Européennes (CEE)  
200, rue de la Loi, B - 1049 Bruxelles

"Si l'on doit s'occuper des jeunes  
parce qu'on a peur d'eux ou parce  
qu'on veut se débarrasser d'eux,  
alors je ne suis plus d'accord!"

B. Schwartz

### Introduction

Depuis une dizaine d'années les jeunes sont invités à s'insérer professionnellement dans une société de stagnation, alors qu'ils ont été éduqués dans une société et pour une société de croissance et d'abondance.

Le modèle dominant n'est plus l'ascension sociale par la mobilité mais le maintien des positions par la sécurité (de l'emploi). L'expansion avait modifié le salaire, devenu davantage un droit à la consommation que la récompense d'un travail; un pas supplémentaire est en cours d'être franchi, *l'emploi devient en effet lui-même un bien économique rare*, dont il faut organiser la répartition ou le partage.

Les stratégies actuelles des gouvernements et des acteurs sociaux visent pour l'essentiel à préserver *l'emploi de quelques-uns* (les hommes de 30 à 50 ans) en éliminant les autres de la compétition pour les parquer en position d'attente ou d'assistés; cette étonnante myopie, véritable incapacité à lire et à préparer l'avenir le plus proche, résulte du refus d'abandonner les vieux modèles, ceux des années 60, dont la mise en oeuvre aujourd'hui est créatrice de nouvelles ambiguïtés, la première d'entre elles étant l'institutionnalisation de la jeunesse, temps de l'inaffection sociale et professionnelle.

## I. Un nouvel environnement

C'est seulement avec la persistance de la crise que nos sociétés découvrent qu'elles ont cessé d'être agricoles; l'extension considérable du salariat de 1950 à 1985 a, entre autres conséquences, accru la rigidité de l'offre du travail : les jeunes en particulier ne peuvent plus, comme il y a 25 ans, retourner travailler à la ferme ou dans l'échoppe familiale en cas de difficulté.

Or leur situation est très largement influencée par la conjonction de deux évolutions, l'une qui concerne *la prolongation de la scolarité* (allongement de sa durée obligatoire et accentuation de la tendance à continuer les études au-delà de l'âge légal), l'autre qui se traduit par *l'apparition d'un chômage des jeunes massif*, touchant plus d'un jeune sur quatre dans la communauté économique européenne et faisant supporter à la population de moins de 25 ans une probabilité d'être chômeur 3 fois supérieure à celle des adultes de plus de 25 ans.

La généralisation et la prolongation de la scolarité ont fortement modifié les taux d'activité de la population juvénile, surtout dans la tranche d'âge 16-19 ans, même si cette évolution concerne davantage les jeunes Italiens que les jeunes Anglais, davantage les fils de cadres supérieurs que les fils d'ouvriers: en 15 ans, la part des actifs de moins de 20 ans a été ramenée de 1/3 à 1/4 du total des actifs de moins de 25 ans; dans de nombreux pays le fait d'être actif à 16 ou 17 ans est devenu une position tout à fait atypique et comme telle, source de marginalisation, même si au sein de la communauté européenne, la situation demeure contrastée (63 % des jeunes hommes de moins de 20 ans sont actifs au Royaume-Uni, contre 25 % aux Pays-Bas) en dépit de tendances identiques. Par ailleurs, l'élévation du niveau moyen des qualifications acquises ne s'est pas accompagnée d'une évolution parallèle de la qualification des emplois: à niveau de diplôme égal, les chances pour un jeune d'appartenir à une catégorie socio-professionnelle donnée sont plus faibles aujourd'hui qu'il y a dix ans; la part des emplois non qualifiés est maintenant assez nettement supérieure à celle occupée par les jeunes non diplômés dans le total des jeunes recherchant un premier emploi (35 % contre 30 % environ, au niveau de l'Europe des 10). Il n'est donc pas inexact de parler d'une *surqualification globale des jeunes face à la structure des emplois*. Il en résulte que le manque d'emplois et l'abondance de diplômés de tous niveaux placent ceux, de moins en moins nombreux, qui se présentent sur le marché du travail en position d'échec scolaire, dans une situation (relative) particulièrement défavorable.

Ces jeunes plus longuement scolarisés se présentent sur un marché où les actifs sont devenus moins mobiles (sécurité oblige) et où le volume de l'emploi décroît (perte de 1 million d'emplois chaque année depuis 1980 dans la communauté économique européenne) en particulier dans des secteurs traditionnellement gros recruteurs de jeunes (services non marchands, textile, bâtiment); un nombre croissant de ceux qui parmi les jeunes trouvent un emploi, le font dans des conditions de précarité telles que l'on peut parler dès à présent de "*société duale*"; ces premiers emplois à rotation rapide, sont le lieu d'une concurrence entre jeunes, d'une lutte pour le maintien ou la remise en cause de la position sociale: période de reclassement mettant en jeu les moyens sociaux (réseaux de relations) dont disposent les débutants pour valoriser leurs diplômes. Le profil de ces jeunes (inexpérimentés, mobiles, malléables) facilite la concentration sur eux de l'instabilité de l'emploi, les employeurs pouvant ainsi partiellement remédier à la rigidité croissante de fonctionnement du marché du travail: *en supportant une part disproportionnée du chômage et de la précarité de l'emploi, ces jeunes, fils et filles d'immigrés, d'ouvriers et d'agriculteurs pour l'essentiel, assurent une fonction d'adaptation du système productif face aux fluctuations de la conjoncture*, en même temps que leur insécurité garantit dans une certaine mesure la sécurité de ceux qui, parmi les hommes adultes, occupent de "bons emplois".

Tous les groupes constitués disposant de pouvoirs trouvent leur compte dans cette solution :

- les employeurs (surtout ceux des P.M.E.) du fait de l'irrégularité de leurs plans de charge, des incertitudes de la sous-traitance, de l'absence d'autres régulations possibles, gèrent leur main-d'œuvre au jour le jour, suppriment les emplois d'initiation et recherchent activement une forme institutionnalisée de "flexibilité de l'emploi";
- les syndicats, mal implantés parmi ces jeunes travailleurs du marché secondaire et tentés de défendre par priorité les intérêts de leurs adhérents les mieux protégés, ont, au mieux, une vision paternaliste des jeunes travailleurs;
- les pouvoirs publics, conservateurs par nature, se fixent comme rôle premier de préserver les avantages de ceux qui en ont: les immigrés, les femmes, les jeunes, sont quasiment absents de tous les organes représentatifs ou décisionnels !

## 2. Persistance des vieux modèles

Le consensus noté plus haut pour résERVER l'emploi à ceux qui en disposent déjà se pare des vertus d'un modèle libéral de progrès social: il s'agit en réalité de prolonger d'une façon ou d'une autre le temps de la scolarité afin d'empêcher les plus jeunes de travailler, de traduire en demande de formation la demande d'emploi. Dans les discours officiels, l'échec des jeunes issus des milieux défavorisés à trouver un emploi, est toujours expliqué en terme d'échec scolaire; c'est le modèle libéral, ou "d'instruction publique, laïque et obligatoire" qui est toujours à l'oeuvre: l'idée de mobilité sociale ascendante, caractéristique et fondement des démocraties occidentales, a pour vecteur en Europe l'acquisition de qualifications scolaires toujours plus élevées. Le mythe d'une réduction des inégalités sociales au moyen du système éducatif et de formation est à la racine des schémas "explicatifs" du sur-chômage des noirs par rapport aux blancs, des fils d'ouvriers par rapport aux fils de cadres supérieurs, des jeunes par rapport aux adultes: d'où l'incapacité à percevoir la prolongation de la scolarité autrement que comme un "progrès social" (sans compter depuis peu l'argument du modèle japonais).

On s'étonne en 1985 de devoir encore rappeler que *le nombre et la structure des emplois ne sont pas modifiés par le fait que les jeunes restent plus longtemps sur les bancs de l'école !* Illich avait déjà montré que *plus l'école est inefficace, plus on en consomme*: en réalité l'insuffisance quantitative des emplois disponibles, surtout pour les nouveaux arrivants, a fait de l'expansion de la demande de formation le dernier maillon de la chaîne des déséquilibres apparents du marché du travail. La constatation que les moins instruits/qualifiés chôment davantage (c'est d'ailleurs inexact en Italie) induit une demande accrue de formation ... ce qui permet d'écluder temporairement le problème du sous-emploi des plus jeunes.

En réalité la persistance d'un chômage élevé comporte des conséquences qui servent de point d'appui à la mise en oeuvre, sous forme d'intervention publique, des modèles des années 60. Tout d'abord le chômage est perçu comme inévitable, banalisé (il n'y a plus de travail pour tous et donc il est "normal" que les nouveaux venus n'en aient pas). Ce défaitisme fait le lit des comportements protectionnistes de toute nature: l'essentiel est la défense des situations acquises, au détriment de ceux qui n'ont encore rien. Par ailleurs, cette banalisation (à défaut d'être touché, chacun est menacé) comporte le risque d'un rejet du principe méritocratique implicite dans le système de formation-sélection européen. D'où le danger pour les pouvoirs en place de voir s'affaiblir lentement la prégnance du concept qui fait de la

fréquentation prolongée de l'école une chose bonne en soi. C'est sans doute ce qui explique, dans plusieurs pays de la communauté européenne, *l'émergence d'une gestion étatique de la phase qui précède l'accès à l'emploi stable*: l'incapacité à répondre aux problèmes posés par le manque d'emplois conduit à déguiser les périodes d'inactivité en période d'apprentissage social. Après l'enfance, la jeunesse devient l'affaire de l'Etat qui joue un rôle accru dans la gestion de la main-d'œuvre et de la répartition du travail (ce processus est particulièrement net en France, en Belgique et en Grande-Bretagne, pays où des expédients visant à masquer le chômage des jeunes ou à en corriger les effets négatifs sur le corps social s'habillent d'un vocabulaire trompeur, voire prétentieux dans certains cas). Cette démarche est particulièrement cohérente en Grande-Bretagne où un cheminement type prend les jeunes à la sortie de l'école obligatoire (Youth Training Scheme), leur fournit ensuite un emploi mal rémunéré (Young Worker Programme), tout en assurant que devenus chômeurs, ils ne restent pas inactifs (Community Programme). Le doublement de la durée du Youth Training Scheme (2 ans) et l'exclusion du droit aux allocations chômage de ceux qui ne suivraient pas la filière seront probablement les prochaines étapes, parfaitement logiques, de cette démarche d'exclusion du marché du travail des jeunes de moins de 18 ans.

En France, il est plus difficile de retrouver une cohérence dans une politique qui fait une large place au spectacle, mais en dépit de leur multitude et de leurs contradictions internes les mesures adoptées (Plan 16-18 ans, Travaux d'Utilité Collective - TUC) sont fondamentalement les mêmes qu'en Grande-Bretagne. De la même façon, la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans en Belgique, le renforcement du dual-system en Allemagne sont inspirés par le modèle de l'inadéquation des formations aux emplois ... même lorsque ces emplois n'existent pas ! Il suffit de relire n'importe quelle publication de l'OCDE des années 60 pour retrouver omniprésente cette thèse de l'inadaptation structurelle de l'offre et de la demande. On savait déjà les discours officiels chroniquement en retard d'une grille d'analyse et le poids de l'establishment de l'éducation sans cesse croissant ... mais l'aveuglement actuel ne peut pas s'expliquer sans référence à un réflexe de crispation sur l'acquis de la part de sociétés qui doutent de leur devenir: d'où la nécessité de renforcer les mécanismes d'assignation de places et les interventions articulées sur la logique contrôle/exclusion.

Dès lors, *le trait distinctif de la jeunesse, c'est l'éviction du marché des bons emplois*, l'absence de positionnement stable: on voit bien que la prolongation de la scolarité, la gestion étatique de la transition entre l'école et la vie active, la répartition des emp-

lois et de la précarité sont des manifestations / interventions d'un même mouvement de segmentation accrue du corps social qui s'opère sous couvert / caution d'un nouvel avatar de l'illusion formative.

L'utilisation prolongée de vieux modèles conduit dès lors à de nouvelles ambiguïtés, dont la première est peut-être l'institutionnalisation de la jeunesse en tant que période spécifique de la vie, catégorie sociale nouvelle. Mais biologie, psychologie et sociologie ne se recoupent guère car, on va le voir, *sont jeunes aujourd'hui en termes sociologiques ceux qui ne peuvent accéder à l'autonomie*, ceux qui restent pris au piège de la dépendance: en un mot les travailleurs précaires non encore stabilisés sur le marché du travail!

### 3. Nouvelles ambiguïtés: le début de la jeunesse

Le monde scolaire avait (dans les années 50-60) représenté le principal déterminant d'un moment nouveau de l'existence, l'adolescence, constituée en catégorie sociale définie par ses différences de goût. De la même façon, depuis 1975, la précarisation de l'emploi et la mise en place de ses institutionnels a permis la constitution de la catégorie "jeunes".

L'école jouant moins qu'auparavant son rôle de sélection/classement, l'essentiel du tri s'opère dans cette "période-piège" pendant laquelle l'impossibilité d'accéder aux repères classiques du devenir adulte (séparation d'avec la famille, mariage, emploi stable) renforce la caractéristique centrale d'inaffection sociale: un âge de la vie sous le signe de la probation, extension indéfinie dans le temps des rites de passage à l'âge adulte. Les politiques de marginalisation économique et sociale d'une part croissante de la jeunesse nourrissent une formidable ambiguïté tant sur la définition même de la jeunesse que sur la signification de l'intérêt manifesté pour cette sous-population.

En effet, la constitution de la jeunesse en tant que réalité sociologique, objet d'une sociologie spécifique, masque trop souvent la totale oblitération des caractéristiques sociales desdits jeunes dans le discours officiel: car si la jeunesse se définit comme la catégorie sociale non affectée, "en attente", il n'est pas indifférent de préciser que les ruptures permettant de différencier un "jeune" d'un "adulte" se situent à des âges différents selon les catégories sociales (les jeunes ouvriers n'ont pas le même âge que les jeunes cadres), que par ailleurs les itinéraires du devenir adulte ne passent pas par les mêmes étapes obligées selon le milieu social d'origine. *Parler de la jeunesse comme d'une catégorie définie par*

*son âge civil, c'est promouvoir habilement une représentation des conflits sociaux (et sociétaux) en termes de conflits de générations;* en réalité, le recouplement avec l'âge civil est seulement partiel, dans la mesure où, avant 20 ans, ce sont surtout des jeunes immigrés, des fils et filles d'ouvriers et d'agriculteurs qui tentent d'accéder à l'autonomie et auxquels on refuse le droit de concurrencer les adultes actifs (hommes, blancs, nationaux, syndiqués). Dans le langage officiel, comme dans les propos de Café du commerce, le conflit de classes devient à la fois conflit de générations et conflit racial: en France par exemple, l'archétype du jeune difficile à contrôler et à encadrer, c'est le jeune Maghrébin; mais, d'une certaine façon, *tous ceux qui ne peuvent accéder à la stabilité de l'emploi sont des "jeunes Maghrébins"* (ou de jeunes Turcs en Allemagne).

Cette identification peut être poursuivie plus avant: n'est-ce pas en raison d'une diminution de la "distance culturelle" que la présence du différent est plus visible et plus inquiétante ?

Ce qui est vrai pour le fils d'immigrés vis-à-vis de la culture européenne (ils ne sont plus assez différents pour rester en dehors de notre champ socio-culturel, mais pas assez semblables pour se fondre et disparaître) l'est pour le jeune (avec le passage d'une culture adolescente marquée par des différences de goût, à une culture jeune caractérisée par la grisaille résultant de l'inaffection). *L'adolescent agaçait, le jeune sans emploi inquiète!*

Ne faut-il pas voir dans cette inquiétude l'origine du consensus adulte en faveur de politiques de contrôle / d'exclusion ? Le rôle que remplit, ou remplissait, *la cité de transit* dans la sphère du logement (lieu clos, isolé à la périphérie des centres urbains, où l'action des organismes sociaux est surtout modératrice) n'est-il pas à mettre en parallèle avec celui des "*stages de transit*" (pas entre l'école et la stabilisation dans l'emploi) dans le domaine de la sphère économique ?

Dans les deux cas, le contrôle se présente comme un instrument d'insertion et de promotion alors qu'il ne vise qu'à réguler et dés-amorcer : *surveillance régulière de population "à la marge"* visant à éviter la contamination des couches normalisées, mais dont l'équilibre est considéré comme fragile (les habitants des HLM dans un cas, les jeunes diplômés titulaires d'emplois précaires dans l'autre).

Pour une bonne part, ne s'agit-il d'ailleurs pas des mêmes populations, la précarité de l'habitat ne faisant que signifier et renforcer la précarité du statut social ?

Cette politique de contrôle et d'exclusion s'auto-justifie elle-même grâce à l'organisation de la projection (médiatique) des "jeunes" sur le devant de la scène sociale tant dans l'habitat col-

lectif (dégradation) ou dans la délinquance (jeune immigré dealer) que sur le marché de l'emploi ("cancer" du chômage des jeunes).

A l'occasion de la crise économique s'opère ainsi sous couvert de modèles usés, un réaménagement des rôles et places qui trouve sa manifestation la plus éclatante et la plus ambiguë dans l'institutionnalisation d'un temps d'attente et d'inaffection pour les plus faibles.

*La jeunesse se trouve promue dès lors au rang de catégorie sociale et à ce titre, objet d'intervention et de contrôle social. C'est pourquoi on peut estimer assister aujourd'hui, sous l'effet des changements structurels qui affectent le marché de l'emploi, au début de la jeunesse.*

#### BIBLIOGRAPHIE

- ARRIGO Giuseppe (1983), *L'occupazione giovanile. Problematiche e prospettive*, Franco Angeli, Milano.
- CASEY Bernard (1984), *Worksharing for young persons. Recent Experiences in Great Britain, the F.R.G. and the Netherlands*, Office de Publications des Communautés Européennes, Luxembourg.
- COLLOQUE DE DOURDAN (1982), *L'emploi, enjeux économiques et sociaux*, Maspero, Paris.
- C.C.E. (1983), *La promotion de l'emploi des jeunes*, Commission des Communautés Européennes, Bruxelles.
- FAGUER, Jean-Pierre (1982), *Jeunes à l'essai: les pratiques d'embauche en période de chômage*, Centre d'Etudes de l'Emploi, Paris.
- GALLAND Olivier (1985), *Les jeunes*, Editions La Découverte, Paris.
- GALLAND Olivier (1985), "Formes et transformations de l'entrée dans la vie adulte", *Sociologie du Travail*, XXVII/1, 32-52.
- GODINOT Xavier & JOIN-LAMBERT Louis (1984), "L'emploi des sous-prolétaires: constats et chances à saisir", *Travail et Emploi*, 21, 35-48.
- ILlich Ivan (1971), *Une société sans école*, Seuil, Paris.
- LAGREE Jean-Charles (1983), *La jeunesse en question*, La Documentation Française, Paris.
- MARSDEN David (1984), *Wage Differential between Young and Adults and its Relation with Youth Unemployment*, Commission des Communautés Européennes, Bruxelles.
- O.C.D.E. (1980), *Le chômage des jeunes. Causes et conséquences*, Organisation de Coopération et de Développement Economiques, Paris.
- ROUSSELET Jean (1983), *De l'école à l'emploi: différences et concurrences*, Presses Universitaires de France, Paris.
- TACHON Michel (1982), "Seront-ils les vaincus de l'histoire?", *Revue Internationale d'Action Communautaire*, VIII/48, 49-60.
- TANGUY Lucie & KIEFFER Anniek (1982), *L'école et l'entreprise. L'expérience des deux Allemagne*, La Documentation Française, Paris.